

L'administratif.

La population :

Le 17 septembre 1907, dans la Grand'rue, devant le café Audibert, à l'occasion du passage d'un photographe.



Rue Principale de SIGONCE (Basses-Alpes). Les éditions Audibert et cliché Miro de Forcalquier.

Les recensements :

Le prochain recensement de la population de notre commune aura lieu en 2026.

Celui de 2022 a été perturbé par la crise du COVID-19.

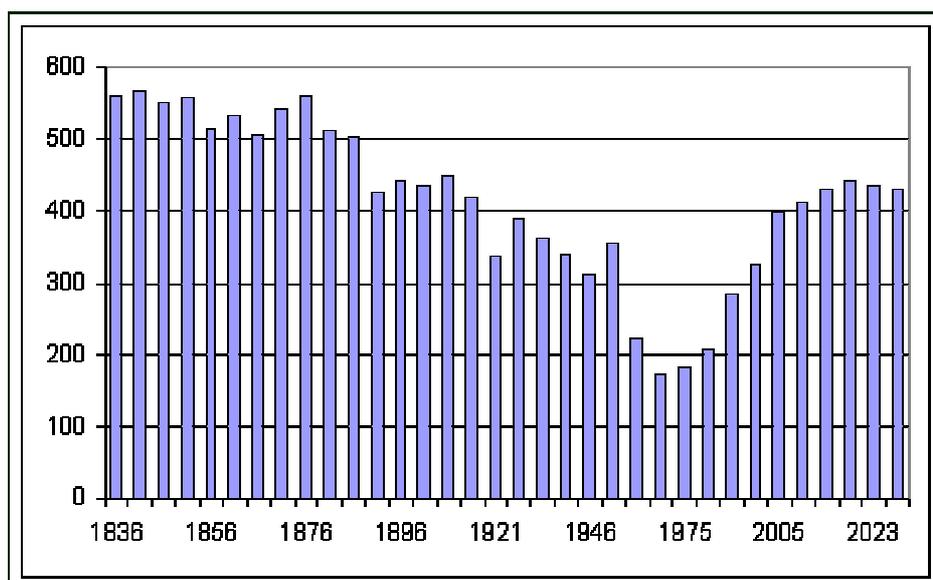
Nous pouvons comparer notre situation actuelle sur le graphique ci-dessous avec les précédents depuis 1836.

Nous pouvons comparer notre situation actuelle, sur le graphique ci-dessous, avec les précédents depuis 1836.

Le plus haut 1841 : 566 habitants.

Janvier 2024 2024 : 430 habitants.

Le plus bas 1968 : 173 habitants.



Graphique de la population de 1836 à 2024.

1836:560 ha 1841:566 ha 1846:550 ha 1851:557 ha 1856:513 ha

Émile Portigliatti 002_11

Sigonce 04 : Mes souvenirs ... Nos souvenirs ... À découvrir ...

1861:533 ha	1866:505 ha	1872:543 ha	1876:561 ha	1881:510 ha
1886:504 ha	1891:425 ha	1896:440 ha	1901:435 ha	1906:448 ha
1911:419 ha	1921:336 ha	1926:387 ha	1931:361 ha	1936:337 ha
1946:311 ha	1954:354 ha	1962:223 ha	1968:173 ha	1975:180 ha
1982:202 ha	1990:282 ha	1999:324 ha	2005:385 ha	2010:411 ha
2015:429 ha	2018:440 ha	2020: ha	2023:434 ha	2024:430 ha

Population de Sigonce de 1836 à 2024.

Une estimation de l' INSEE et non un recensement a donné 430 ha au 1^{er} janvier 2024.
Sigonce compte 434 habitants en janvier 2024.

Les Maires et élections :

Les maires de 1860 à nos jours.

Mandat			Nom	Prénom	Profession
1860	à	1865	ROUGIER		
1865	à	1871	ESTEVE	Fortuné	Propriétaire
1871	à	1876	BONNET	Henry	
1876	à	1888	PETIT	Ferdinand	Épicier
1888	à	1896	CABRIER	Denis	Meunier
1896	à	1900	BASSET	Martial	
1900	à	1904	CABRIER	Denis	Meunier
1904	à	1908	MAUREL	Théophile	
1908	à	1912	GONDRAN	Jean-Baptiste	
1912	à	1941	DOMINIQUE	Antonin	
1941	à	1944	MAUREL	Oblé	Agriculteur
1944	à	1945	DOMINIQUE	Paul	Mineur, Agriculteur
1945	à	1947	ROCHE	Louis	Retraité
1947	à	1965	MAUREL	Oblé	Agriculteur
1965	à	1978	PORTIGLIATTI	Émile	Employé d'usine
1978	à	1987	GARCIA	Raymond	Conseiller pédagogique
1987	à	2008	GIAI-CHECA	Jean-Paul	Employé de banque
2008	à	2014	TURIN	Marcel	Électricien
2014	à	2020	CHIAPELLA	Christian	Responsable technique mairie Forcalquier
2020	à	. . .	CHIAPELLA	Christian	Retraité

/// ... /// ... ///

M. Oblé Maurel



M. Oblé Maurel. (1893-1980).

M. Oblé Maurel.

Il fut le maire qui a administré le plus longtemps la commune de Sigonce.

Tout d'abord conseiller municipal de 1919 à 1939, ensuite maire en titre de 1939 à 1965.

Soit environ 45 ans au service du village.

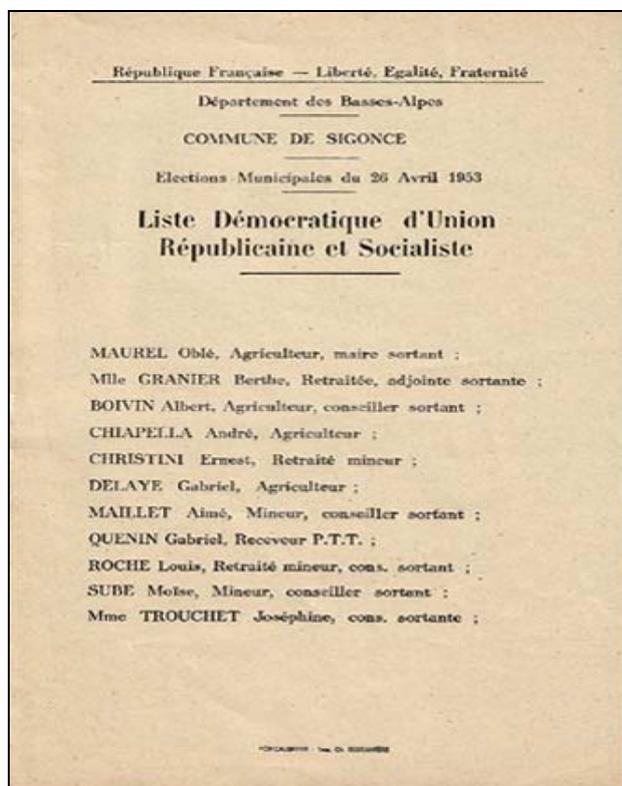
Il fut le maire des belles années, époque où Sigonce était un pays minier et industriel à l'extrême, mais aussi le maire des années sombres de la guerre et du maquis et sa tâche n'a pas été tous les jours facile. Nous lui devons d'avoir œuvré au mieux avec ses différentes et dévouées équipes afin que Sigonce reste ce petit village calme et accueillant où de nombreuses personnes aiment venir s'y retirer.

Il nous a quittés à l'âge de 87 ans, ses obsèques ont eut lieu le 10 novembre 1980, il repose depuis au cimetière de Sigonce son village de toujours...

Photo publiée sur le journal « Le Provençal », le 13 décembre 1980, par EP. Sigonce.

Élection Municipale du 26 Avril 1953.

Liste Démocratique d'Union Républicaine et Socialiste.
Elle est menée par M. Oblé Maurel, maire sortant.



Liste électorale pour les élections municipales du 26 avril 1953.

République Française - Liberté, Egalité, Fraternité

Département des Basses-Alpes

COMMUNE DE SIGONCE

Elections Municipales du 26 Avril 1953

Liste Démocratique d'Union Républicaine et Socialiste

MAUREL Oblé, Agriculteur, maire sortant ;
Mlle GRANIER Berthe, Retraitée, adjointe sortante ;
BOIVIN Albert, Agriculteur, conseiller sortant ;
CHIAPELLA André, Agriculteur ;
CHRISTINI Ernest, Retraité mineur ;
DELAYE Gabriel, Agriculteur ;
MAILLET Aimé, Mineur, conseiller sortant ;
QUENIN Gabriel, Receveur P.T.T. ;
ROCHE Louis, Retraité mineur, conseiller sortant ;
SUBE Moïse, Mineur, conseiller sortant ;
Mme TROUCHET Joséphine, conseiller sortante ;

FORCALQUIER - Imp. Ch. TESTANIÈRE

Le Covid-19 est un virus à l'origine d'une pandémie déclarée, le 11 mars 2020, par l'Organisation mondiale de la santé.

Règles de sécurité en applications contre celui-ci :

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir ;

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter ;

Éviter de se toucher le visage ;

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres ;

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades ;

Luttons ensemble contre le Covid-19.

/// ... /// ... ///

Autrefois ... au conseil municipal :

Résumé de séances du : 17 août 1843 ... 8 avril 1972.

Le 17 août 1843. Le conseil prête serment de fidélité au Roi des Français Louis Philippe 1^{er}, d'obéissance à la charte et aux lois du Royaume.

Le 14 mai 1844. Dans les comptes administratifs, il est prévu une somme de 500 francs pour l'achat de terrain et frais de construction d'un cimetière, celui qui existe étant trop exigü et touchant presque les habitations.

Le 2 janvier 1848. Adjudication du four à cuire le pain de la commune de Sigonce pour l'année. Le sieur Blanc s'est déclaré adjudicataire de la ferme du dit four. Il exerce aussi les fonctions d'instituteur de Sigonce. Adjudication à la bougie.

Le 26 décembre 1848. Le conseil décide d'acheter des drapeaux et écharpes tricolores servant de dons patriotiques à la République.

Le 15 février 1850. Le maire expose la nécessité indispensable du pont à construire sur le torrent de Barlière et propose la vente de parcelles que possède la commune pour payer l'ouvrage. Le conseil décide de s'imposer extraordinairement pour obtenir la venue d'une institutrice religieuse pour l'instruction et le travail manuel des demoiselles, pour le salaire, le loyer.

Le 15 mai 1850. Considérant que la commune de Sigonce ne possède aucune foire bien que sa situation topographique soit très avantageuse, soit pour le local qui serait destiné à recevoir les bestiaux qui y seraient amenés, soit pour les auberges que les étrangers trouveraient bien pourvues, le conseil est unanime à demander l'établissement de deux foires, le 1^{er} juin et le 28 décembre.

Le 11 mai 1862. Vote de fonds pour la réparation de la mairie délabrée. Les archives sont rongées par les rats et l'ameublement est misérable.

Le 10 août 1862. Vote de crédits pour la création d'une bibliothèque scolaire : instruction des élèves, moralisation des familles.

Le 12 novembre 1862. Réparation du presbytère qui est en ruine.

Le 7 février 1863. Demande à l'État d'un secours pour la construction d'une maison d'école car la mairie loue deux bâtiments dans la commune.

Le 8 novembre 1863. Les chefs de famille qui ne s'acquittent pas de la redevance en nature pour le chauffage de la classe devront payer un franc par an et par élève.

Le 10 mai 1864. Projet de création d'un chemin partant de Sigonce, traversant la commune de Montlaux et aboutissant à Cruis.

Avantage : nouveau débouché pour les produits des mines.

Le 12 mai 1867. La fontaine est délabrée, le lavoir est en mauvais état. Le conseil décide de s'imposer extraordinairement pour faire face à ces dépenses.

Le 16 décembre 1868. Un arrêté du Préfet ordonnant une enquête relative à l'emplacement des gares de ligne de chemin de fer Cavaillon-Gap, le maire propose le site de Giropey sur la commune de Lurs, ce qui permettrait l'écoulement du charbon, de la chaux et des pierres de carrière. Le conseil s'associe à l'avis du maire.

Le 14 novembre 1869. Projet de rectification du chemin d'intérêt communal N° 15 de Fontienne à la Brillanne. Cette rectification a pour but de créer un boulevard qui servirait de promenade publique.

Le 22 mai 1870. Les réparations du presbytère sont presque terminées. La commune s'est imposée extraordinairement pour six années.

Le 19 février 1972. Le conseil décide la réparation du cimetière et vote des crédits pour le pavage des rues.

Le 19 novembre 1876. Le maire propose au conseil de prendre une délibération demandant au Gouvernement la création d'une ligne de chemin de fer allant de Forcalquier à St Auban en passant par Sigonce et Montlaux. Le conseil approuve.

Le 8 avril 1877. Le conseil adresse une demande au Conseil Général pour la construction d'un pont sur le Lauzon car le passage entre Sigonce et Lurs se fait sur un gué dangereux en hiver.

Le 17 novembre 1878. Le conseil décide la construction d'une horloge, le pays tout entier le demande depuis longtemps. Les ouvriers des mines et des chantiers de la chaux hydraulique ont besoin de connaître l'heure pour être rendus à leurs travaux d'une manière uniforme ainsi que les cultivateurs.

Le 17 août 1879. Le conseil décide que l'horloge sera installée sur la tour du château que la commune vient d'acquérir.

Le 16 novembre 1879. Le conseil décide la construction d'une maison d'école, la commune ne possédant pas de bâtiment scolaire.

Le 12 février 1882. Demande d'école temporaire aux Sigoyers à cause de la distance qui les sépare du village, de la difficulté à traverser le Lauzon et d'une population scolaire d'au moins 15 élèves.

Le 15 février 1883. Les travaux pour la construction de l'école sont arrêtés faute de moyens financiers. Le conseil supplie le Gouvernement de lui attribuer une nouvelle subvention.

Le 4 mars 1888. Agrandissement du cimetière sur les côtés nord et couchant ; nomination d'un responsable pour les plans et les devis.

Le 25 avril 1897. Le conseil s'est réuni pour veiller à la défense des intérêts séricicoles, la sériciculture étant la principale ressource des agriculteurs. (Élevage des vers à soie).

Le 23 août 1900. Le conseil demande que la chaux produite à Sigonce soit utilisée dans les travaux publics.

Le 29 mai 1904. Le conseil municipal radical-socialiste envoie à M. Émile Combes, ministre de l'Intérieur et des cultes (Gouvernement de la 3^{ème} République du : 7 juin 1902 au 18 janvier 1905), ses sincères félicitations pour l'énergie qu'il a déployée pour la lutte contre la Congrégation, le prie de continuer jusqu'au bout afin d'arriver le plutôt possible à l'enseignement laïc basé sur la Raison et la Science. Il l'invite encore à dénoncer le concordat et faire dans le plus bref délai la séparation de l'Église et de l'État.

Le 19 janvier 1905. Le conseil a recours à un emprunt pour l'agrandissement de la mairie et sa réfection.

Le 15 août 1905. Arrêté municipal : il est interdit de trotter dans les rues du village. Le garde-champêtre est chargé de l'exécution.

Le 3 septembre 1905. Le conseil considérant que le balayage des classes n'est pas hygiénique pour les enfants qui s'y livrent nomme une personne chargée de cet entretien.

Le 24 février 1907. Arrêté municipal : les sonneries des cloches de l'église seront employées comme sonneries civiles, tocsin et carillon et pour l'exercice du culte.

Le 30 août 1908. Achat de 4 réverbères.

Le 13 septembre 1908. Le conseil demande que la concession d'un télégraphe soit accordée à la commune de Sigonce.

Mars 1909. Le garde champêtre est désigné pour distribuer les télégrammes dont la remise sera effectuée gratuitement.

Novembre 1909. Création d'un bureau téléphonique à Sigonce.

Janvier 1913. Remplacement de l'allumeur de réverbères par une mise en adjudication pour 2 ans.
1914-1918. 6 des 10 conseillers municipaux étant mobilisés le conseil se réunit avec 4 et parfois 3 membres.

Janvier 1922. Création d'un syndicat de communes en vue de la construction d'un réseau électrique avec St Etienne les Orgues comme centre.

Mai 1922. Transformation des 2 classes en classes mixtes.

Le 6 décembre 1925. Le maire expose que par suite de l'accroissement continu du nombre d'étrangers dans la commune le garde champêtre ne peut plus assurer la police. Approbation du conseil.

Le 14 novembre 1926. Le conseil décide la démolition du four communal qui ne répond plus aux besoins du moment et qui est délabré.

Le 20 mars 1927. Avis favorable du conseil pour le projet de création par la société des mines d'un chemin de fer aérien reliant la mine à la gare de Lurs. Déclaration d'utilité publique.

Le 26 mars 1929. Vote des dépenses pour l'installation d'éclairage électrique des bâtiments communaux, les travaux du réseau électrique étant à peu près terminés.

Le 12 janvier 1930. Le conseil menace de démissionner si les PTT ne reviennent pas sur leur décision : remplacement du courrier en voiture par un courrier à bicyclette.
PTT (Postes Télégraphes et Téléphones).

Le 3 septembre 1944. Le conseil se réunit sous le nom de comité de libération avec 4 personnes : un représentant du MUR, un du Front National, un de la CGT et un élu du PC.
MUR (Mouvements Unis de la Résistance),
CGT (Confédération Générale du travail),
PC (Parti Communiste).

Le 17 mai 1945. Installation d'un nouveau conseil municipal élu.

Le 13 juillet 1952. Déclaration de mondialisation de la commune : travailler en paix, délégués aux États Généraux du peuple mondial, assemblée Constituante des peuples, élections mondiales.

Le 15 février 1953. Adoption du budget d'aménagement du village, alimentation en eau par bornes fontaines (une quartier du monument, une à l'angle de la mairie, une à l'école et un bassin sur la place de la garenne), construction de 2 wc publics sur fosse septique et demande de subvention auprès du ministre de l'Agriculture.

Le 28 mars 1954. Le maire demande à l'assemblée l'urgence qu'il y a à procéder au balayage des rues et à l'enlèvement des ordures ménagères et déchets de toutes sortes.

Le 29 décembre 1955. En raison du danger que présente le passage très fréquent dans les rues du village de camions lourds et fort volumineux, la circulation est réglementée : circulation interdite dans le village pour les camions supérieurs à 7 tonnes.

Le 22 juin 1958. Le conseil est d'avis de mener de front les travaux d'adduction d'eau et ceux d'égout fait un emprunt et sollicite une subvention au ministère de l'Intérieur.

Le 25 juin 1959. Le conseil décide la mise en adjudication des travaux de construction de wc-douches sur la place de la grande fontaine du centre village.

Le 24 avril 1961. Le conseil municipal de Sigonce, conscient des menaces que font poser sur l'unité de la République les auteurs du coup de force d'Alger, assure à l'unanimité de ses membres une entière confiance au Chef de l'État et lui apporte son soutien le plus ferme.

Le 25 septembre 1963, le conseil décide la construction de 3 gîtes communaux dans le quartier du monument (gîtes construits par la nouvelle municipalité Portigliatti de 1965).

De 1966 à 1970. Le conseil décide la construction en 4 tranches de gîtes communaux dans le quartier de la Charité sur un terrain d'environ 10.000 m² acquis à M. Léopold Sube. Ces gîtes seront vendus ultérieurement à des particuliers.

Le 8 avril 1972. Le conseil décide la construction d'un nouveau cimetière attenant à l'ancien.

L'administratif.